

FICHE D'ADHÉSION 2020

Personne accompagnée

Cette fiche permet de tenir à jour le fichier des membres de Trisomie 21 Gironde et de la fédération Trisomie 21 France. Conformément à la législation, nous avons besoin de votre autorisation pour utiliser ces données, dans le cadre strict de l'association.

Seules les coordonnées postales sont transmises à la fédération Trisomie 21 France, à fins de routage du journal.

Ceux qui ne souhaitent pas figurer dans notre fichier peuvent nous en faire part en nous retournant cette fiche par retour de courrier.

Ci-dessous les informations de notre fichier vous concernant.

Nous vous remercions de nous retourner ce document actualisé et signé au plus vite à :

TRISOMIE 21 Gironde, 70, av. des Pyrénées, 33140 Villenave d'Ornon. Fax : 05.57.99.09.84

Nom : Prénom : Adresse :	
Téléphone personnel :	
Téléphone portable père : Téléphone portable mère :	
Courrier électronique E-Mail :	
Date de naissance :	
Infos diverses (Besoins, centres d'intérêts, projets, etc)	

J'adhère à l'association TRISOMIE 21 GIRONDE **et je verse pour l'année 2020 le montant de 35 Euros.**

(Cotisation : Trisomie 21 Gironde + Trisomie 21 France + Abonnement au journal Trisomie 21)

Je recevrai l'attestation fiscale d'un montant de 25 euros.

J'autorise l'association Trisomie 21 Gironde à :

- mémoriser dans le fichier de l'association toutes les informations mentionnées ci-dessus (informations disponibles uniquement pour les gestionnaires de l'association). OUI NON
- utiliser sur les publications de l'association (support papier, Internet, etc...) des photographies de moi-même : OUI NON

Fait le

à

.

Signature